

**Conseil municipal du 15 mai 2023**  
**Intervention du groupe TAE (Trélazéen-ne-s Agissons Ensemble)**

**Délibération n°5 : mission de prévention spécialisée**

Cela a été dit et répété la prévention spécialisée concerne la protection de l'enfance et à ce titre c'est donc de la compétence du département. Malheureusement nous avons déjà eu de multiples illustrations du désintérêt, malgré les déclarations d'intention, du conseil départemental concernant ce champ pourtant essentiel. Cependant comment s'en étonner quand nous connaissons la couleur politique de cette assemblée. Alors soyons clair le problème du manque de moyen pour la prévention spécialisée vient du défaut d'engagement du département. Mais soyons complets dans notre critique, le département souffre aussi de la mise à la diète imposée par Macron aux collectivités territoriales !

Maintenant que l'on a dit ça, comment faire pour obtenir les moyens à la hauteur des besoins ? La seule voie possible reste la coopération avec les communes concernées : Saumur et Cholet. Or dans la presse nous apprenons que le maire de Saumur a engagé une démarche et souhaite que nous nous y associons. C'est une piste qui doit selon nous être explorée.

En ce qui concerne Trélazé en tant que tel, nous déplorons, si nos informations sont bonnes, la baisse de subvention qui passerait d'environ 40 000€ à 31 000€ et cela ne tient pas compte de l'inflation. Que le département se désengage est une chose, mais que nous en fassions de même en est une autre. Là encore soyons clair, il ne s'agit pas de compenser les manquements du département mais de maintenir un niveau d'engagement à la hauteur de nos ambitions pour la jeunesse de notre commune.

Pour ce qui est du « projet d'innovation sociale » le moins que l'on puisse dire c'est que c'est le plus grand flou. Lors de la commission nous vous avons demandé comment ce projet allait être construit, quelle était sa trame, s'il y avait des références théoriques. La réponse que vous nous avez apportée n'a rien donné de concret. Le lendemain, nous apprenons par la presse que le nombre de postes d'éducateurs de prévention spécialisée va augmenter pour passer à 4 ! Je ne vous cache pas que nous nous interrogeons sur l'intérêt d'une telle commission si nous apprenons les éléments le lendemain par la presse. Si le titre de l'article est quelque peu flatteur, la conclusion est au conditionnel. Nous sommes donc surpris que vous nous présentiez cela comme un trophée tellement l'engagement est flou. Mais après tout maintenant que nous en sommes là, allons y.

Par contre, il semble clair que la question de l'ASEA est en suspend ! Pour nous, cela ne doit pas être une question. Si projet il y a, c'est avec l'ASEA que cela doit se faire. Quelle cohérence y aurait-il d'avoir des éducateurs de prévention spécialisée de deux structures différentes pour des jeunes d'une même commune alors que ceux des Plaines vont à la Quantinière et inversement. Je conclurai donc mon intervention par un résumé de nos interrogations et demandes :

- Quelle est votre stratégie concernant ce désengagement du département sur notre commune ? Une coopération est-elle engagée avec Cholet et Saumur ?
- La question des deux postes supplémentaires d'éducateurs de prévention spécialisée est actée ?
- Nous demandons de maintenir un niveau d'engagement de notre commune pour la prévention spécialisée
- Et enfin, ce problème interroge une fois de plus la politique de la ville. En janvier 2016 déjà,

Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72) secrétaire général de l'association Ville et Banlieue, et Philippe Rio, maire de Grigny (91) membre du bureau de l'association, avaient tenu une conférence de presse dans laquelle ils appelaient, dans le contexte de l'après 13 novembre 2015, à ne pas se contenter de réponses sécuritaires et à travailler des « propositions –sur l'éducation, la culture et le sport, l'insertion la formation et l'emploi, la prévention, la sécurité et la justice » et considéraient que la puissance publique devait apporter une réponse globale et transversale ». **« C'est la prévention qu'il faut reconstruire et mobiliser dans toutes ses composantes »** lançaient-ils alors.

Les maires en ont donné de nombreux exemples : dans tous les domaines - chômage, échec et décrochage scolaires, santé - la situation des quartiers populaires et les inégalités se sont aggravées et « *il s'agit de relever le défi de l'égalité* ». Et les moyens de la politique de la ville et des contrats de ville n'y suffiront pas ...

Les élus de Ville & Banlieue étaient revenus sur les problèmes les plus cruciaux à leurs yeux : la faiblesse des moyens de police dans les quartiers, la misère de la prévention spécialisée et de la justice des mineurs nourrissant un sentiment d'impunité dévastateur, le dénuement des services de travail social et de médecine scolaire au sein de l'Education nationale, le déficit de personnel et de formation des encadrants des clubs sportifs, enfin le manquement trop fréquent de l'Etat à ses propres engagements, notamment dans le domaine culturel et associatif...

L'austérité imposée aux collectivités et aux services publics a dangereusement affaibli la puissance publique. Si nous voulons restaurer dans les quartiers la confiance dans la République, il faut lui redonner les moyens d'agir sur le terrain.

**C'était il y a 7 ans, et la situation continue de se dégrader. Il y a urgence de mobiliser tous les acteurs possibles autour de la question de la politique de la ville. Les enjeux sont trop importants pour vouloir, en catimini, vouloir faire des coups politiques.**

Nous rappelons donc notre entière disponibilité, d'ailleurs comme l'ont fait les élus-e-s de Saumur.